

connoissances qu'ils ont acquises, que la verrerie qu'ils se proposent d'entreprendre aura un plein succès, ou qu'au moins si elle éprouve les mêmes malheurs que les précédentes, eux seuls en souffriront sans entraîner dans leur ruine d'autres particuliers trop confiants. Ainsi, Mr, en jugeant cet établissement utile et nécessaire, je crois qu'on ne peut mieux le confier qu'à des gens entendus, riches et en réputation de probité.

Quant à son utilité, elle est certaine et démontrée depuis la chute de la verrerie de Roanne, il n'y en a point dans toute la généralité, il s'en étoit élevé une à un lieu nommé Beauregard sur les confins de la Dombes, elle est tombée, de sorte qu'on tire à présent les bouteilles à Lyon de cantons très éloignez, qu'elles y sont rares et fort chères, une verrerie ne peut être mieux placée qu'à Givors. C'est au bord du Rhône, le transport en est aisé et facile à Lyon quoy qu'en remontant et se fait dans des petits bateaux traînez par un homme seul. Cette denrée qui deviendra par là plus abondante dans la ville, baissera par conséquent de prix, toutes les opérations se feront avec du charbon de terre, de sorte que la consommation du bois n'en sera pas plus grande, ainsi je ne vois dans cette proposition que de l'avantage pour la ville et, pour la province, nul inconvénient.

Reste à considérer l'état de la verrerie de Roanne et de ses entrepreneurs: je conçois que leur situation est à plaindre et encore plus celle de leurs créanciers, mais il me paraît difficile d'y apporter remède.

Je crois qu'on peut regarder cette entreprise comme abandonnée depuis l'arrêt de subrogation au sr de Marvilly du 23 mars 1748. Depuis ce temps, qui est de plus d'une année, il n'a rien fait pour rétablir la verrerie que de chercher des associez qui seroient de nouvelles dupes et a échoüé partout,